

Ah ! la dolente cité de la misère, l'abîme sans fond de la déchéance et de la souffrance humaines, quels voyages effroyables il y fit, pendant ces deux années qui bouleversèrent son être ! Dans ce quartier Sainte-Marguerite, au sein même de ce Faubourg St-Antoine si actif, si courageux à la besogne, il découvrit des maisons sordides, des ruelles entières de masurens sans jour, sans air, d'une humidité de cave, où croupissait, où agonisait, empoisonnée, toute une population de misérables. Le long de l'escalier branlant, les pieds glissaient sur les ordures anassées. A chaque étage, recommençait le même dénuement, tombé à la saleté, à la promiscuité la plus basse. Des vitres manquaient, le vent faisait rage, la pluie entraînait à flots.

Beaucoup couchaient sur le carreau nu, sans jamais se vêtir. Pas de meubles, pas de linge, une vie de bête qui se contente et se soulage comme elle peut, au hasard de l'instinct et de la rencontre. Là dedans, en tas, tous les sexes, tous les âges, l'humanité revêtue à l'animalité par la dépossession de l'indispensable, par une indigence telle, qu'on s'y disputait à coups de dents les miettes balayées de la table des riches. Et le pis était cette dégradation de la créature humaine, non plus le libre sauvage qui allait nu, chassant et mangeant sa proie dans les forêts primitives, mais l'homme civilisé retourné à la brute, avec toutes les tares de sa déchéance, souillé, enlaïdi, affaibli, au milieu du luxe et des raffinements d'une cité reine du monde.

Pierre, dans chaque ménage, retrouvait la même histoire. Au début, il y avait eu de la jeunesse, de la gaieté, la loi du travail acceptée courageusement. Puis,

la lassitude était venue ; toujours travailler pour ne jamais être riche, à quoi bon ? l'homme avait bu pour le plaisir d'avoir sa part de bonheur, la femme s'était relâchée des soins du ménage, buvant, elle aussi parfois, laissant les enfants pousser au hasard. Le milieu déplorable, l'ignorance et l'entassement avaient fait le reste. Plus souvent encore, le chômage était le grand coupable : il ne se contente pas de vider le tiroir aux économies ; il épouse le courage, il habite à la paresse. Pendant des semaines, les ateliers se vident, les bras deviennent mous. Impossible, dans ce Paris si enfiévré d'action, de trouver la moindre besogne à faire.

Le soir l'homme rentre en pleurant, ayant offert ses bras partout, n'ayant pas même réussi à être accepté pour balayer les rues, car l'emploi est recherché, il y faut des protections. N'est-ce pas monstrueux, sur ce pavé de la grande ville où resplendissent, où retentissent les millions, un homme qui cherche du travail pour manger, et qui ne trouve pas ? La femme ne mange pas, les enfants ne mangent pas. Alors, c'était la famine noire, l'abrutissement, puis la révolte, tous les liens sociaux rompus, sous cette affreuse injustice de pauvres êtres que leur faiblesse condamnait à la mort. Et le vieil ouvrier, celui dont cinquante années de dur labeur avaient usé les membres, sans qu'il pût mettre un sou de côté, sur quel grabat d'agonie tombait-il pour mourir, au fond de quelle soupente ? Faillait-il donc l'achever d'un coup de marteau, comme une bête de somme fourbue, le jour où, ne travaillant plus, il ne mangeait plus ?

(A suivre.)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*

HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*

G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*

IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*

Assistant *Surintendant des Agences.*

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

O. LEGER,

attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents
De vous expliquer
Ce système.